 

**Demande d’inscription sur les listes d’agents de règlement des différends (ARD) à Ottawa. Date limite : 15 septembre 2025**

Les ARD sont des avocats expérimentés en droit de la famille qui sont désignés par le juge principal régional pour entendre toutes les premières conférences relatives à la cause dans le cadre d’une motion en modification, ainsi que d'autres conférences ciblées. Ces conférences avec un ARD permettent aux parties de bénéficier d’une évaluation préliminaire de leur dossier par une tierce partie neutre. Ce service permet souvent de circonscrire les questions en litige, de faciliter le règlement et d’avancer l'affaire de manière significative.

Bien que la priorité sera accordée aux candidats de la région d'Ottawa, tous les avocats qualifiés sont encouragés à postuler à ce programme enrichissant et utile.

Pour plus d'informations sur comment vous pouvez postuler au programme ARD, cliquez ici.

Pour plus d'informations sur le programme des agents de règlement des différends, veuillez voir la partie [1 E 9 de la directive de pratique provinciale consolidée pour les instances de droit de la famille](https://www.ontariocourts.ca/scj/fr/depot-et-instances/directives-de-pratique-provinciale/directive-de-pratique-provinciale-consolidee-pour-les-instances-de-droit-de-la-famille/#8_Programme_des_agents_de_regraveglement_des_diffeacuterends_ARD) de la Cour supérieure de justice de l’Ontario.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE CE QUI SUIT :

* Les auteurs d’une demande d’inscription doivent :
* satisfaire aux critères minimums énoncés au paragraphe 17 (9.1) des Règles en matière de droit de la famille pour que leur candidature soit prise en considération par le comité d’inscription des avocats;
* autoriser le comité d’inscription des avocats à mener une enquête indépendante et confidentielle sur leur personne auprès du Barreau de l’Ontario pour confirmer les renseignements fournis ci-dessous.
* remettre les renseignements suivants provenant de LawPro :
* la confirmation qu'ils ont souscrit une assurance-responsabilité civile professionnelle de base et la date d'expiration de cette police d'assurance;
* les antécédents de demandes de règlement d'assurance indiquant :
* toute demande de règlement déposée contre eux au cours des dix dernières années et les demandes qui ne sont pas encore réglées;
* tout paiement de prestations effectué par LawPro ou en son nom, à la suite d'une erreur ou d'une omission commise au cours des dix dernières années.

* Les demandes de candidature seront évaluées selon les renseignements écrits fournis par chaque candidat et les formulaires doivent donc être soigneusement remplis.
* Bien qu’il ne s’agisse pas d’une exigence préalable obligatoire, de l’expérience et des connaissances concernant l’administration d’une cour de la famille locale constituent un atout important.
* Il sera nécessaire d’obtenir l'approbation de la juge de paix principale régionale/du juge de paix principal provincial de la région visée par la demande. Le **comité d’inscription des avocats** demandera cette approbation pour chaque candidat, après avoir obtenu les réponses de LawPro et du Barreau de l’Ontario. Les candidats ne doivent pas demander eux-mêmes cette approbation.
* Chaque juge principale régionale/juge principal régional peut accepter les candidats qu’il ou elle estime appropriés, en fonction des priorités et des besoins locaux. Cette décision ne fait pas l’objet d’un examen ou d’un réexamen.
* Tous les candidats retenus devront se soumettre à une vérification de sécurité avant d’être inscrits à la liste.
* Après être inscrits à la liste, les agents de règlement des différends doivent participer à une formation sur l’accessibilité selon les instructions du ministère du Procureur général. Cette formation peut être suivie à distance.

* Le maintien sur la liste des agents de règlement des différends pendant plusieurs années n’est pas garanti pour les candidats retenus. En cas de problème de disponibilité ou d’inconduite lors de séances de règlement des différends, les agents de règlement des différends concernés pourraient ne plus être sollicités.
* Si vous avez besoin de mesures d’adaptation, veuillez en informer la coordonnatrice ou le coordonnateur de l’inscription des ARD à [**droempanelment@ontario.ca**](mailto:droempanelment@ontario.ca).

* Veuillez envoyer votre demande d’inscription dûment remplie et les documents l’accompagnant par courriel à [**droempanelment@ontario.ca**](mailto:droempanelment@ontario.ca).

* La date limite de soumission de la trousse de candidature est **le lundi 15 septembre 2025**. Les candidatures doivent être remplies au complet et contenir les autorisations et recommandations nécessaires. Des candidatures incomplètes ou tardives ne seront pas acceptées.

1. **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Nom :

Nom du cabinet :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone professionnel :

Courriel professionnel :

Année d’admission au Barreau (Ontario) :

Année d’admission au Barreau (autre ressort – veuillez préciser) :

Matricule du Barreau de l’Ontario :

1. **EXPÉRIENCE EN DROIT DE LA FAMILLE** (de la plus récente à la plus ancienne)

Année (s) :

Nom et adresse du cabinet :

Pourcentage de temps consacré au droit de la famille :

Année (s) :

Nom et adresse du cabinet :

Pourcentage de temps consacré au droit de la famille :

Année (s) :

Nom et adresse du cabinet :

Pourcentage de temps consacré au droit de la famille :

1. **DÉTAILS SUR LA PRATIQUE DU DROIT DE LA FAMILLE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES** (les chiffres fournis devraient aboutir à un total de 100 %)
   1. Pourcentage de temps consacré à la négociation, notamment au droit de la famille collaboratif :

* 1. Pourcentage de temps consacré aux litiges :

* 1. Pourcentage de temps consacré au règlement extrajudiciaire des différends (p. ex., en tant que médiateur ou arbitre) :

1. **EXPÉRIENCE ET AGRÉMENT EN RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES DIFFÉRENDS**
   1. Décrivez votre expérience de travail, le cas échéant, en tant que médiateur ou arbitre pour un différend de droit de la famille.

* 1. Décrivez tout agrément en tant qu’ARD que vous avez reçu (p. ex., médiateur agréé en droit de la famille, arbitre ou avocat en droit familial collaboratif).

1. **EXPÉRIENCE EN TANT QU’ARD**

Avez-vous déjà été nommée/nommé ARD dans un ressort?

Oui

Non

Dans l’affirmative, indiquez l’endroit (les endroits) et le nombre d’années :

1. **PROGRAMMES DE FORMATION JURIDIQUE CONTINUE PORTANT SUR LE DROIT DE LA FAMILLE/LE RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES DIFFÉRENDS**

Les ARD doivent se tenir au courant des nouveautés en droit de la famille. Donnez la liste des programmes de formation juridique continue auxquels vous avez participé au cours des trois dernières années. Vous pouvez également joindre une liste des programmes que vous avez suivis comme indiqué sur le Portail du Barreau de l’Ontario.

1. **COURS ENSEIGNÉS/PRÉSENTATIONS SUR LE DROIT DE LA FAMILLE/LES ARD**

Donnez la liste des programmes de formation juridique continue et de séminaires en droit de la famille, juridiques ou publics, pour lesquels vous avez présenté un exposé au cours des cinq dernières années.

1. **COMITÉS LOCAUX DE LA COUR DE LA FAMILLE**

Indiquez si vous êtes ou avez été membre d’un comité local d’avocats ou de magistrats spécialisés en droit de la famille, d’un comité de liaison avec la collectivité ou d’un comité de ressources communautaires, du Comité des règles en matière de droit de la famille ou d’autres groupes de travail juridiques dans un tribunal, en précisant les dates d’adhésion pertinentes et la durée des mandats.

1. **ADHÉSIONS ACTUELLES À DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

Donnez la liste de **toutes** les organisations professionnelles pertinentes dont vous êtes ou avez été membre (p. ex., association d’avocats de comté, ABO, Advocates Society, Ontario Association for Family Mediation, AFCC, FDRIO) ces cinq dernières années, précisez votre rôle de direction dans chaque organisation (le cas échéant). Veuillez prendre note que des postes à responsabilités élevées dans des organismes de droit de la famille seront privilégiés dans l’évaluation des candidatures.

1. **AUTRES LANGUES**

Indiquez si vous êtes bilingue et capable d’offrir des services d’ARD en français.

Veuillez aussi indiquer si vous êtes bilingue dans une autre langue ou d’autres langues et si vous seriez capable d’offrir des services d’ARD dans cette (ces) langue(s).

1. **AUTRES COMPÉTENCES PERTINENTES POUR VOTRE DEMANDE**

Exemples de compétences pertinentes : inscription sur la liste du Bureau de l’avocat des enfants, inscription sur les listes des avocats de service ou des avocats-conseils d’Aide juridique Ontario, et travail lié à l’équité, la diversité et l’inclusion dans le domaine du droit de la famille.

**RÉFÉRENCES**

Les candidats doivent fournir avec la présente demande le nom d’au moins deux avocats ou juges qui ont personnellement connaissance de leur travail dans le domaine du droit de la famille ou du règlement extrajudiciaire des différends, et qui sont prêts à fournir, en toute confidentialité, une recommandation au comité d’inscription des ARD à l’appui de la demande d’inscription. La troisième personne indiquée ne sera contactée que si les deux premières personnes ne peuvent pas être jointes.

**Nom (référence 1)**

**Coordonnées des personnes-ressources (courriel et numéro de téléphone)**

**Nom (référence 2)**

**Coordonnées des personnes-ressources (courriel et numéro de téléphone)**

**Nom (autre référence)**

**Coordonnées des personnes-ressources (courriel et numéro de téléphone)**

**Je déclare solennellement que les déclarations faites dans la présente demande sont véridiques et complètes.**

**JE FAIS CETTE DÉCLARATION** la croyant sincèrement véridique et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve* *au Canada*.

**DÉCLARÉ** devant moi à/au       (municipalité) en/à/au       (province, État ou pays)

le       (date)

Signature de la déclarante/du déclarant

Signature du commissaire, etc.

**AUTORISATION ET DIRECTIVE**

Destinataire : Barreau de l’Ontario

Expéditrice :

Expéditeur :

Objet : Demande d'inscription sur la liste des agents de règlement des différends (ARD)

Ceci représente votre autorité suffisante et en bonne et due forme d'agir ainsi et j'autorise le Barreau de l’Ontario, par la présente, à fournir au comité d’inscription des ARD tout renseignement pertinent sur ma qualité de membre du Barreau de l’Ontario, et notamment :

* la confirmation de ma qualité de membre en bonne et due forme;
* mes antécédents disciplinaires auprès du Barreau de l’Ontario;
* si j’ai participé ou participe actuellement au programme d'inspections de gestion de cabinets du service des normes professionnelles;
* une liste des plaintes non réglées déposées contre moi, le cas échéant.

Fait a       (municipalité) en/à/au       (province, État ou pays) le       (date)

Nom de l’auteur (l’auteure) de la demande

Témoin

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

À l'attention de [service@lawpro.ca](mailto:service@lawpro.ca)

Exp :

Objet : Demande d'inscription sur la liste des agents de règlement des différends (ARD)

Veuillez me faire parvenir des documents concernant mon assurance-responsabilité civile professionnelle que j’ai souscrite auprès de LawPro, dont les renseignements suivants :

* + la confirmation que j’ai souscrit une assurance-responsabilité civile professionnelle, et la date d’expiration de ma police;
  + des antécédents de demandes de règlement d'assurance indiquant :
    - les demandes de règlement déposées contre moi au cours des dix dernières années et si certaines n’ont toujours pas été réglées;
    - des indemnités versées par LawPRO, ou en son nom, pour une erreur ou une omission que j’aurais commise au cours des dix dernières années.

Fait a       (municipalité) en/à/au       (province, État ou pays) le       (date)

Nom de l’auteur (l’auteure) de la demande

Témoin